Journal hift. & liee.

432

préparer l'accommodement des autres. Si les Catholiques ne peuvent renoncer à l'ensemble ou à quelque article pleinement décidé de leur foi; les Protestans qui ne reconnoisfent point de juge ni de régle sûre. & qui ont tant de fois varié, ne doivent avoir aucune poine à faire quelque réforme dans leurs différentes confessions. Les désordres & les abus dont les récits exagérés ont si étrangement prévenu les esprits des peuples contre l'Eglise romaine, ou ont entierement cessé. ou font aussi odieux aux Catholiques qu'aux Protestans, & rien ne s'opposera de leur part à ce qu'ils foient irrévocablement abolis. Ouoiqu'il en foit du fuccès que la Providence destine à cet ouvrage; je souhaite que ceux qui y travaillent, y procedent de bonne foi, que ce foient des gens profondément éclairés. & animés d'un vif amour de la vérité, ie dis de cette vérité simple, immuable, indivisible qui constitue la fainteté & la divinité de la religion chrétienne. & à laquelle on ne peut déroger en aucun point sans mettre par terre tout l'édifice de la foi; que le fouffie brûlant d'une funeste philosophie n'ait point desséché leur cœur, ni égaré leur intelligence; qu'en voulant réunir les esprits, ils se tiennent en garde contre le système odieux d'une froide & désespérante indifférence, qui en éteignant le zele pour le dogme, ébranle encore tous les fondemens de la morale; qu'ils abhorrent cette politique abforde, devenue la doctrine de mode & de vogue, qui exalte tant de têtes parce